

PROJET DE RAPPORT SUDRE

La stratégie pour les RUP

Mémento, Avril 2008

Margie Sudre, Député européen de la circonscription Outre-mer, Conseiller régional de La Réunion, a présenté devant la commission du développement régional du Parlement européen, son projet de rapport sur "la stratégie de l'Union européenne pour les régions ultrapériphériques RUP"

Ce projet est basé sur la communication publiée par la Commission européenne à ce sujet en septembre dernier. Ce texte dresse un premier bilan du "partenariat renforcé pour les RUP" lancé en 2004, précise l'action menée jusqu'à aujourd'hui dans une deuxième phase dite de maturation, et prépare un débat sur l'avenir de cette stratégie.

Pour Margie Sudre, les trois axes du "partenariat renforcé" (réduction du déficit d'accessibilité, amélioration de la compétitivité et intégration régionale) restent pertinents car ils répondent de manière appropriée aux priorités des RUP. Mais le bilan dressé par la Commission européenne est présenté de façon exagérément favorable, et ne traduit pas les difficultés rencontrées sur le terrain dans certains dossiers. "Si je me félicite de l'initiative de la Commission de lancer une vaste consultation publique sur l'avenir de la stratégie en faveur des RUP, je regrette que les thématiques retenues ne couvrent pas l'ensemble des préoccupations majeures de ces régions".

"Ne pas se contenter de maintenir l'acquis des développements..."

La Député du Parlement européen a insisté sur les objectifs de son rapport: assurer les conditions du développement économique des RUP et ainsi garantir aux populations ultramarines une réelle prospérité; renforcer la compétitivité de leurs entreprises et de leurs territoires; convaincre que l'avenir de l'Europe passe aussi par ses territoires éloignés. "Après les phases antérieures de rattrapage structurel, la nouvelle génération de programmes européens doit préparer l'ouverture à la nécessaire diversification des économies ultrapériphériques, et ne pas se contenter de maintenir l'acquis des développements qui ont été atteints, en grande partie grâce à l'Union européenne".

Le projet de rapport de Margie Sudre doit être voté par la commission du développement régional ce mois-ci, avant d'être soumis à l'approbation du PE en mai prochain.